



Bureau d'information du Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-103

ISBN 0-660-61525-8



Bureau d'information du Canada

Budget des dépenses 2001-2002

**Rapport sur les
plans et les priorités**

Table des matières

Section I : Messages

Message du Ministre	1
Déclaration de la direction	2

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

2.1	Quoi de neuf?	3
2.2	Mandat, rôles et responsabilités	3
2.3	Objectifs du Ministère et du Programme	5
2.4	Contexte de la planification	5
2.5	Dépenses prévues	7

Section III : Plans, résultats, activités et ressources

3.1	Secteur d'activités	9
3.2	Principal engagement relatif aux résultats, résultats prévus, activités connexes et ressources	13

Section IV : Initiatives conjointes

4.1	Initiatives collectives	15
-----	-----------------------------------	----

Section V : Information financière

5.1	Sommaire des paiements de transfert	17
5.2	Coût net du Programme prévu pour 2001-2002	18

Section VI : Autres renseignements 19

Section I : Messages

Message du Ministre

C'est avec plaisir que je présente au Parlement ainsi qu'aux Canadiens et Canadiennes le Rapport sur les plans et les priorités du Bureau d'information du Canada (BIC) pour l'exercice 2001-2002.

Dans le nouveau monde des communications, les citoyens reçoivent de l'information de partout, mais malgré tout, ils ont souvent de la difficulté à obtenir celle dont ils ont besoin dans le mode qu'ils désirent. Cela fait en sorte qu'il devient de plus en plus difficile pour les citoyens et le gouvernement de communiquer.

Pour faire face à cette nouvelle réalité, le gouvernement du Canada, privilégie de plus en plus une approche globale. En gros, cela signifie une meilleure coordination dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, des activités de communication et des messages axés sur les besoins et les attentes des Canadiens et Canadiennes.

Au cours de la prochaine année, il continuera à appuyer et à améliorer les communications régionales et nationales du gouvernement en menant des activités innovatrices et axées sur les citoyens. Ce faisant, il renforcera encore davantage sa réputation en tant que centre d'expertise dans le domaine des communications. Il continuera aussi à appuyer l'engagement du gouvernement fédéral envers un Canada fort et uni.

Pour atteindre ces objectifs, le Bureau d'information du Canada mènera des recherches mieux coordonnées pour connaître les points de vue et les attitudes des Canadiens et Canadiennes, et il collaborera avec d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales.

Je suis convaincu que les efforts que déploieront le Bureau d'information du Canada et ses partenaires au cours de la prochaine année faciliteront la communication entre le gouvernement fédéral et les Canadiens et Canadiennes au XXI^e siècle.

Alfonso Gagliano

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités pour 2001-2002

Je sou mets au Parlement le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) du Bureau d'information du Canada pour l'exercice 2001-2002.

À ma connaissance, les renseignements :

- dressent un portrait fidèle du mandat, des priorités, des stratégies et des résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation évoqués dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont exacts et complets;
- sont fondés sur des systèmes de gestion et d'information fiables.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire ce RPP.

Le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) sur lequel s'appuie ce document a été approuvé par les ministres du Conseil du Trésor et sert de point de référence pour déterminer la responsabilité quant aux résultats obtenus en fonction des ressources et des autorisations accordées.

Le directeur exécutif
Mars 2001

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

2.1 Quoi de neuf?

De plus en plus, le mandat du Bureau d'information du Canada consiste à communiquer au nom de l'ensemble du gouvernement fédéral. Cette situation s'explique par l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada de mieux communiquer avec les citoyens et compléter les activités de communication des autres ministères.

Le 8 juin 2000, dans le contexte des efforts déployés pour améliorer les communications gouvernementales, le BIC s'est vu confier la coordination de la recherche en opinion publique et du programme des foires et expositions, qui relevaient jusque là de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Au cours de la dernière année, le Bureau d'information du Canada a aussi mis sur pied un réseau de coordonnateurs régionaux des communications dans chacune des provinces, travaillant en étroite collaboration avec les conseils fédéraux régionaux. Cette initiative visait à mieux coordonner les communications dans les régions et à y promouvoir une approche globale partout au pays.

L'initiative d'information des citoyens a aussi été lancée au Bureau d'information du Canada cette année. Cette initiative a mené à la mise en oeuvre de diverses activités novatrices du gouvernement du Canada. Ces produits sont axés sur les citoyens et conçus pour mieux faire connaître le plan global et les priorités du gouvernement du Canada et promouvoir ses programmes et services.

Ces nouvelles sphères d'activités, qui ont été ajoutées aux descriptions de la gamme de produits et services du BIC, offrent au gouvernement du Canada des outils de communication supplémentaires.

2.2 Mandat, rôles et responsabilités

Au BIC, nous croyons que mieux le gouvernement du Canada communiquera avec les citoyens, mieux les Canadiens et Canadiennes connaîtront leur gouvernement et leur pays, et mieux ils se connaîtront les uns les autres.

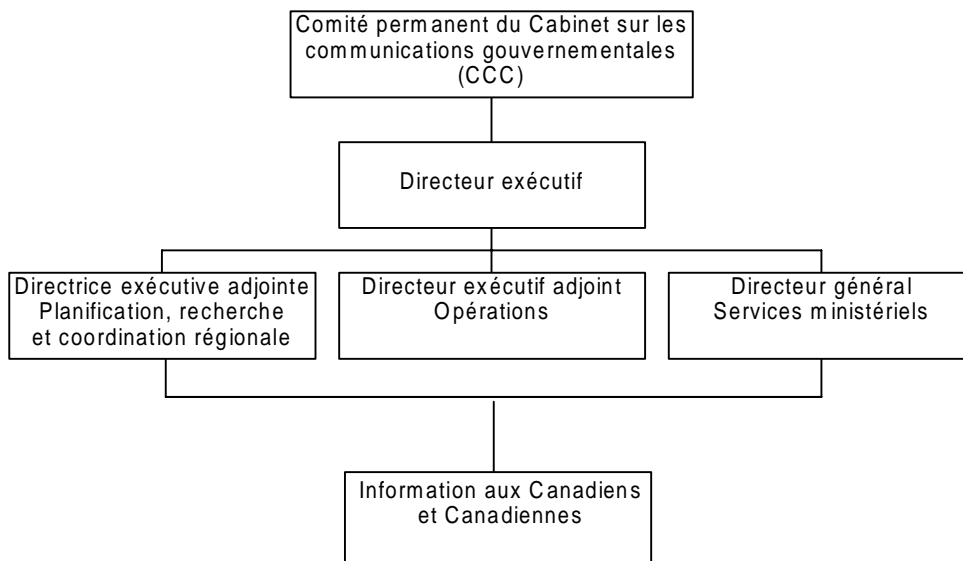
Le Bureau d'information du Canada a pour mandat d'améliorer les communications entre le gouvernement fédéral et les Canadiens et Canadiennes. Ainsi, le BIC favorise de meilleures communications de la part du gouvernement dans son ensemble et il appuie l'engagement du gouvernement envers un Canada fort et uni.

En s'appuyant sur les résultats de recherches concernant l'opinion publique et les communications, le Bureau d'information du Canada met sur pied, aux échelles régionale et nationale, des activités de communication pangouvernementales axées sur les citoyens. Le plus souvent, ces activités sont menées en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, y compris les conseils régionaux des hauts fonctionnaires fédéraux, des organisations non gouvernementales et le secteur privé. Elles ont pour objectif de renseigner les Canadiens et Canadiennes sur leur pays et plus particulièrement sur les priorités du gouvernement et les nombreux programmes et services qui sont mis à leur disposition. Ces activités pangouvernementales viennent compléter celles des ministères et organismes et les mettre en contexte. Le Bureau d'information du Canada fournit également des conseils continus au Comité permanent du Cabinet sur les communications gouvernementales (CCC).

Cadre de responsabilisation

Le directeur exécutif du Bureau d'information du Canada rend des comptes au président du Comité permanent du Cabinet sur les communications gouvernementales. Le BIC fournit aide et conseils opérationnels au CCC et met en oeuvre ses décisions par le biais d'activités de communication et de recherche ainsi que d'initiatives communautaires.

Le BIC possède deux secteurs d'activités principaux : le Secteur de la planification, recherche et coordination régionale et le Secteur des opérations, qui sont chapeautés par des directeurs exécutifs adjoints. La Direction générale des services ministériels, chapeautée par un directeur général, offre un soutien à ces deux secteurs.



2.3 Objectifs du Ministère et du Programme

Le Bureau d'information du Canada (BIC) a pour mandat d'améliorer les communications entre le gouvernement du Canada et les Canadiens et Canadiennes. Ainsi, le BIC favorise de meilleures communications de la part du gouvernement du Canada dans son ensemble et il appuie l'engagement du gouvernement envers un Canada fort et uni.

Le BIC travaille avec d'autres ministères et organismes, des organisations non gouvernementales et le secteur privé à des initiatives pour informer les Canadiens et Canadiennes sur leur pays et pour leur faire connaître les services que le gouvernement met à leur disposition.

2.4 Contexte de la planification

Contexte des communications

42% des Canadiens disent recevoir trop peu d'information du gouvernement fédéral

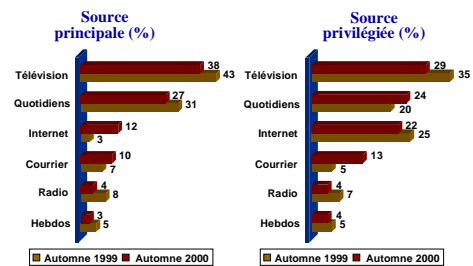
Les nouvelles technologies des communications, en grande partie à cause des nombreux médiums qu'elles ont fait apparaître, ont rendu plus complexes les relations entre le gouvernement et les citoyens. Chaque jour, les Canadiens et Canadiennes reçoivent de l'information de partout; ils sont de plus en plus difficiles à rejoindre, et ils ne saisissent pas toujours l'importance de leurs gouvernements. Les recherches sur l'opinion publique menées par le Bureau d'information du Canada confirment que les citoyens veulent pouvoir obtenir des renseignements sur les programmes et services qui sont disponibles dans leurs régions, et ils les veulent dans des formats pertinents et faciles à comprendre. Pour accéder aux résultats de ces recherches ainsi qu'à d'autres renseignements pertinents, veuillez consulter www.infocan.gc.ca/survey/pubop_f.html.

« Tout d'abord, lorsqu'il conçoit, met en œuvre et évalue ses activités, ou quand il fait état des résultats obtenus, le gouvernement doit mettre les citoyens au cœur de ses préoccupations. Il doit également améliorer ses services et élargir les partenariats avec d'autres gouvernements, avec le secteur privé et avec les organismes bénévoles. »

Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes - Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada – Secrétariat du Conseil du Trésor (mars 2000)

Publiée à l'automne 2000, l'Enquête sur les communications gouvernementales confirme que la façon dont les Canadiens et Canadiennes obtiennent des informations du gouvernement évolue. Même si la plupart d'entre eux continuent d'utiliser la télévision, le publipostage et les journaux pour obtenir des informations, et le téléphone pour des services, l'Internet joue un rôle de plus en plus important. Un nombre considérable de Canadiens et Canadiennes le considère comme leur moyen privilégié de communiquer avec le gouvernement et d'avoir accès à ses services.

Sources d'information



Les résultats ont également démontré que certains segments de la population notamment les personnes âgées, à faible revenu et peu alphabétisées, ont encore des difficultés à cet égard.

Ce sondage indique malgré tout que l'utilisation des technologies électroniques pourrait permettre de créer de nouvelles relations entre le gouvernement du Canada et les citoyens. L'Internet offre au gouvernement et aux Canadiens et Canadiennes un mode de communication rapide, direct et bilatéral. Toutefois, même s'il connaît une croissance rapide, il sert surtout pour le moment à compléter les méthodes traditionnelles comme la télévision, les journaux, le publipostage et le téléphone.

Outre les tendances à l'échelle nationale, de nombreux facteurs régionaux influent sur l'environnement opérationnel du BIC. Dans plusieurs régions, les gens ne comprennent pas parfaitement le rôle du gouvernement du Canada et ne sont pas au courant de tous les services qu'il met à leur disposition. La nature diversifiée des communications gouvernementales s'explique par les différences régionales, démographiques et sociales qui existent au pays.

L'un des grands défis auxquels sera confronté le Bureau d'information du Canada durant la prochaine année sera d'intégrer et d'utiliser davantage sa nouvelle infrastructure de coordination régionale afin de mieux comprendre ces complexités et d'en tenir compte dans ses activités.

Étant donnée cette situation, le Bureau d'information du Canada a dû trouver un juste équilibre entre la nécessité de planifier pour l'avenir et celle de maintenir une certaine flexibilité. Une approche globale à l'égard des communications nécessite que l'on s'attache aux besoins et aux priorités des citoyens. Le Bureau d'information du Canada continuera d'entreprendre des recherches et des analyses afin de toujours mieux connaître l'opinion des Canadiens et Canadiennes, et de savoir quels renseignements ils souhaitent obtenir de leur gouvernement. Pour bien appuyer ce dernier dans l'atteinte de ses objectifs en la matière, le Bureau d'information du Canada fera montre d'assez de souplesse pour s'adapter aux changements imprévus dans l'environnement public et dans celui des communications.

2.5 Dépenses prévues

(En milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	20 648	50 505	50 496	21 271
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	20 648	50 505	50 496	21 271
Rajustements	37 593	-	-	-
Dépenses prévues nettes	58 241	50 505	50 496	21 271
Moins : Recettes non disponibles	-	-	-	-
Plus : Coût des services fournis sans frais	1 029	1 826	2 307	1 328
Coût net du Programme	59 270	52 331	52 812	22 599
Équivalents temps plein	83	162	162	127

*Nota : Un montant supplémentaire de 30 millions de dollars a été fourni pour des initiatives de communication du gouvernement du Canada dans son ensemble (la coordination des communications régionales, l'Initiative pour l'information des citoyens et les foires et expositions) (à la page 3).

Section III : Plans, résultats, activités et ressources

En plus de ses activités habituelles, le Bureau d'information du Canada travaille avec d'autres ministères et organismes ainsi qu'avec le secteur privé et diverses organisations non gouvernementales à l'élaboration d'initiatives qui permettront d'informer les Canadiens et Canadiennes sur leur pays et sur les services offerts par le gouvernement du Canada. Au cours des deux ou trois prochaines années, le Bureau d'information du Canada continuera d'assurer la coordination des initiatives de communication régionale grâce à sa nouvelle capacité régionale, et d'organiser des foires et des expositions d'envergure ainsi que des activités de recherche sur l'opinion publique menées pour le gouvernement fédéral.

Afin de toujours améliorer la coordination et l'efficacité des communications globales du gouvernement du Canada, le Bureau d'information du Canada continuera de concevoir et de offrir des produits d'information dans le cadre de l'Initiative pour l'information des citoyens, et poursuivra ses activités de dépouillement des médias, de production d'analyses de recherches et de statistiques, de conception de campagnes publicitaires et de prise de contact avec les collectivités.

Pour stabiliser ses effectifs et répondre aux demandes des Canadiens et aux Canadiennes, le Bureau d'information du Canada a recruté bon nombre de spécialistes des communications et d'autres domaines. Un petit réseau a été mis en place dans tout le pays pour établir une capacité de coordination des communications dans l'ensemble des régions.

3.1 Secteur d'activités

Le Bureau d'information du Canada n'a qu'un secteur d'activités : *fournir de l'information aux Canadiens et Canadiennes.*

Objectif du secteur d'activités :

Fournir de l'information aux Canadiens et aux Canadiennes afin de mieux les renseigner sur le gouvernement du Canada, particulièrement sur ses priorités et le vaste éventail de ses programmes et services, et ainsi améliorer les communications avec les citoyens et appuyer l'engagement du gouvernement à faire du Canada un pays fort et uni.

Description du secteur d'activités :

Le BIC élabore, exécute, coordonne et finance les activités et les produits de communication et d'information nationaux et régionaux, les relations avec les collectivités ainsi que les activités de recherche sur l'opinion publique et sur les communications de façon à répondre aux besoins en information des Canadiens et Canadiennes, surtout en ce qui a trait aux priorités, programmes et services du gouvernement du Canada.

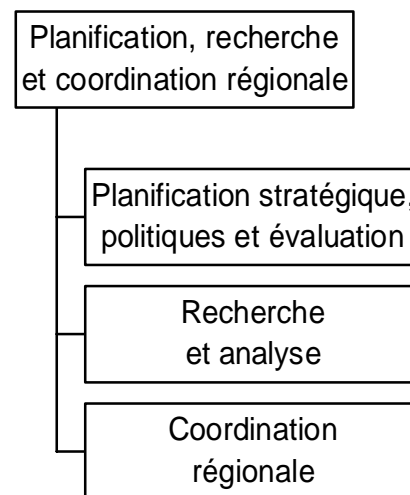
Le Bureau d'information du Canada concentre ses efforts sur les communications globales, c'est-à-dire celles qui sont faites au nom du gouvernement du Canada dans son ensemble. En plus de leur donner un contexte, cette approche complète les activités de communication entreprises par les ministères et les organismes.

Gammes de produits et services :

Le BIC a trois gammes de produits et services dont la structure correspond à son cadre de responsabilisation.

Le Secteur de la **planification, recherche et coordination régionale** se charge de définir le cadre stratégique, les plans et les objectifs du Bureau d'information du Canada, évalue les activités du Ministère et en rend compte. De plus, la coordination régionale ainsi que la recherche sont placées sous sa responsabilité. C'est en s'appuyant sur ses activités de l'environnement et sur le réseau des coordonnateurs régionaux des communications que le Secteur fournit des avis, des évaluations et des recommandations stratégiques qui aident à guider le Bureau d'information du Canada, d'autres ministères ainsi que le Comité permanent du Cabinet sur les communications gouvernementales (CCC) dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'activités, de politiques et de programmes touchant l'ensemble des communications du gouvernement du Canada à l'échelle du pays. Le Bureau d'information du Canada est également responsable de la coordination générale des sondages d'opinion publique. Le Secteur de la planification, recherche et coordination régionale compte trois directions générales : Planification stratégique, politiques et évaluation; Recherche et analyse; et Coordination régionale.

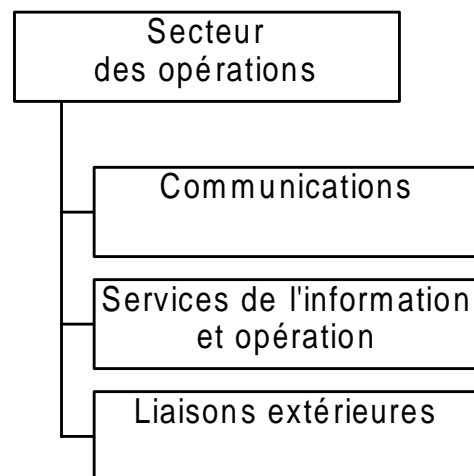
- Cadre stratégique, plans et objectifs du BIC
- Évaluation des activités du Ministère et rapport d'évaluation
- Coordination et présentation d'activités de communications gouvernementales régionales
- Promotion d'une perspective globale des communications gouvernementales
- Activités de recherche sur l'opinion publique et les communications pour le gouvernement dans son ensemble
- Suivi et analyse de l'environnement



Travaillant conjointement avec différents partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, le Secteur des **opérations** conçoit et fournit des produits et des services de communication innovateurs afin d'atteindre les objectifs de communication du Bureau d'information du Canada et du gouvernement du Canada.

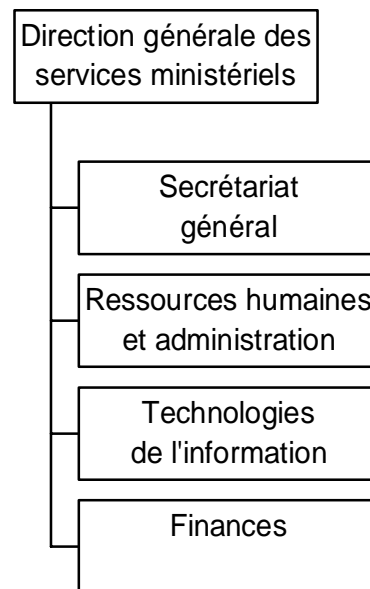
Par un suivi de la couverture médiatique des événements à caractère gouvernemental et par la coordination des tournées ministérielles, le Bureau d'information du Canada est en mesure d'identifier les tendances d'aujourd'hui et de demain, pouvant ainsi adapter ses activités de communication aux besoins d'information exprimés par les Canadiens et Canadiennes. Ses programmes de liaisons extérieures et de relations avec les collectivités sont conçus de manière à rejoindre différents segments de la population afin de les informer des priorités clés du gouvernement ainsi que des programmes et services qui leurs sont offerts. Différents médias sont utilisés pour informer les Canadiens et Canadiennes des programmes et services gouvernementaux. Le secteur se compose de trois directions générales : Communication; Services de l'information et opérations; Liaisons extérieures.

- Produits de communication, services et activités pour répondre aux besoins d'information des Canadiens
- Liaisons et relations avec les collectivités pour renseigner les Canadiens et Canadiennes quant aux grandes priorités du gouvernement ainsi qu'aux programmes et services qui leurs sont offerts
- Suivi des médias et des événements à caractère gouvernemental
- Coordination des tournées ministérielles



La Direction générale des services ministériels est responsable des ressources humaines (paie et avantages sociaux, dotation et relations de travail), de la gestion financière et de l'administration (budgets ministériels, gestion de bureau, sécurité et achats), des technologies de l'information (systèmes informatiques et de télécommunications, centre de dépannage et formation) et d'activités institutionnelles comme la correspondance, la gestion des documents, le traitement des demandes en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. La Direction générale des services ministériels comprend : le Secrétariat général, la Direction des ressources humaines et de l'administration, le Service des technologies de l'information et la Direction des finances.

- Services administratifs et des ressources humaines, y compris les contrats, l'approvisionnement et la sécurité
- Gestion financière
- Technologies de l'information
- Activités institutionnelles telles la correspondance, les demandes d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et la gestion des services de l'information



3.2 Principal engagement relatif aux résultats, résultats prévus, activités connexes et ressources

ENGAGEMENTS

Informers les Canadiens et Canadiennes



RESSOURCES

52,3 millions de dollars

RÉSULTATS PRÉVUS

1 - Rehausser et maintenir la visibilité et la pertinence du gouvernement du Canada dans toutes les régions du pays.

Le Bureau d'information du Canada poursuivra ses efforts de sensibilisation aux priorités du gouvernement en prenant l'initiative de renforcer les communications gouvernementales dans tous les ministères et les organismes. Ce faisant, le BIC continuera de travailler en étroite collaboration avec des groupes communautaires, des organismes du secteur privé et d'autres organismes et ministères fédéraux, et ce, pour identifier les tendances et les nouvelles technologies tout en tenant compte des réalités régionales.

2 - Établir et promouvoir le Bureau d'information du Canada comme centre d'expertise axé sur les communications du gouvernement du Canada dans son ensemble aux paliers national et régional.

Le Bureau d'information du Canada continuera de développer et de mettre en commun des approches innovatrices visant à améliorer les communications du gouvernement du Canada.

Le Bureau d'information du Canada concevra des produits d'information pour aider les organismes et les ministères fédéraux à mieux répondre aux questions et aux besoins d'information exprimés par les citoyens.

De concert avec les organismes centraux et les conseils fédéraux régionaux, le Bureau d'information du Canada contribuera à l'intégration, l'amélioration et la pertinence des politiques et des pratiques gouvernementales en matière de communication, et ce, aux niveaux national, régional et local.

3 - Élargir le champ des activités vouées à l'unité canadienne à la grandeur du pays.

Le Bureau d'information du Canada continuera de tout mettre en oeuvre pour que les citoyens soient bien informés sur les programmes et services que le gouvernement du Canada leur offre. Il continuera de les consulter sur des questions qui leur sont d'une grande importance.

Section IV : Initiatives conjointes

4.1 Initiatives collectives

Le Bureau d'information du Canada collabore activement avec le Bureau du Conseil privé ainsi qu'avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin d'aider le Secrétariat du Conseil du Trésor à revoir et à moderniser la politique du gouvernement du Canada en matière de communication.

Afin de mieux répondre aux besoins d'information des citoyens, le Bureau d'information du Canada participe à plusieurs initiatives pangouvernementales, comme le Gouvernement en direct, Services Canada et l'Initiative du secteur bénévole. La participation du BIC à ces projets clés contribuera à établir une nouvelle relation entre le gouvernement et les citoyens.

« Nous nous sommes donné comme objectif, d'ajouter aux nombreuses initiatives de communication dans les ministères, une approche d'ensemble, et contribuer à montrer le gouvernement du Canada, comme une institution en soi, et non pas comme la somme des parties. »

Marc Lafrenière
Directeur exécutif du Bureau d'information du
Canada
Discours donné dans le cadre de la Conférence des
communicateurs en janvier 2001

Les coordonnateurs régionaux des communications du BIC continueront de travailler en étroite collaboration avec les conseils fédéraux régionaux et les ministères afin d'améliorer et de mieux cibler, au niveau local, les communications du gouvernement du Canada.

Section V : Information financière

Tableau 5.1 : Sommaire des paiements de transfert

(En milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Subventions pour appuyer les activités et projets pour accroître la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et pour développer une conscience sociale	2 000	2 000	2 000	2 000
Total des subventions	2 000	2 000	2 000	2 000
Contributions				
Contributions pour appuyer les activités et projets pour accroître la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et pour développer une conscience sociale.	2 900	2 900	2 900	2 900
Total des contributions	2 900	2 900	2 900	2 900
Total des subventions et des contributions	4 900	4 900	4 900	4 900

Tableau 5.2 : Coût net du Programme prévu pour 2001-2002

(En milliers de dollars)	Total
Dépenses prévues nettes (budgétaire et non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut), plus rajustements)	50 505
Plus : <i>Services fournis sans frais par d'autres ministères</i> Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1 118
Cotisations des employés aux régimes d'assurance et coûts payés par le SCT.	708
Régime d'assurance-accident fourni par Ressources humaines Canada	-
Salaire et coûts associés aux services juridiques fournis par Justice Canada	-
	1 826
Moins : <i>Recettes non disponibles</i>	-
Coût net du Programme pour 2001-2002	52 331

Section VI : Autres renseignements

Références

<p>Le Bureau d'information du Canada (BIC) est situé au :</p> <p>155, rue Queen, 5^e étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1</p> <p>Téléphone : (613) 992-1692 Télécopieur : (613) 991-1952</p>	
<p>Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications et les initiatives du Bureau d'information du Canada, veuillez communiquer avec nous par les moyens suivants :</p>	
<p>INTERNET</p> <p>Vous pouvez visiter notre site Web : http://www.cio-bic.gc.ca</p>	<p>LIGNE D'APPEL SANS FRAIS 1-800</p> <p>Pour obtenir des renseignements sur le Canada, des fiches documentaires ou des détails sur les activités du BIC, composez le :</p> <p>1 800 O-Canada</p>
<p>ACCÈS À L'INFORMATION :</p> <p>Toute demande d'accès à l'information doit être adressée au :</p> <p>Coordonnateur de l'accès à l'information Bureau d'information du Canada 155, rue Queen, 5^e étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1</p>	